

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
45	Stimuler un partenariat local pour la création et le développement d'un pôle supracommunal "Emploi-Formation et insertion socioprofessionnelle" regroupant les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'action sociale sur le site de l'ancien complexe communal	3.4.

Description du projet

En complément de la fiche-action n°39 relative à la création d'une Commission « Economie-Emploi-Formation » au niveau du GREOVA, l'idée est de créer à Comblain-au-Pont, sur le site de l'ancien Complexe communal déjà occupé par la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont – Esneux - Hamoir, l'Agence Locale pour l'Emploi de Comblain-au-Pont et la Mirel, un pôle supracommunal « Emploi-Formation et insertion socioprofessionnelle » qui intégrerait également les nouveaux locaux du CPAS de Comblain-au-Pont, des bureaux pour le PCS de l'Ourthe, et pourquoi pas des bureaux et des espaces de formation pour d'autres partenaires d'insertion socio-professionnelle en lien avec des projets de formation (en lien avec les fiches-actions n°41, 45, 46, 47, ...).

Un groupe de travail a déjà réfléchi à ce projet en 2018 dans la perspective d'un partenariat local entre le CPAS de Comblain-au-Pont, la commune de Comblain-au-Pont et les partenaires de la Maison de l'Emploi.

L'infrastructure (l'ancien Complexe communal) serait ainsi scindé en trois parties complémentaires sur deux niveaux :

a) au rez-de-jardin (au niveau du RAVeL) :

1) de nouveaux locaux pour le CPAS (projet du CPAS, financé par le CPAS) ;

2) des salles polyvalentes avec sanitaires, cuisine, scène de théâtre, etc. (projet communal, financé par le développement rural) ;

b) au rez-de-chaussée (au niveau de la N654) :

3) le complexe supracommunal « Emploi-Formation et insertion socioprofessionnelle » structuré autour de la Maison de l'Emploi et de ses partenaires (projet qui ferait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projets supracommunaux dans le domaine de l'emploi et de la cohésion sociale, au niveau provincial et/ou régional et/européen).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est de créer un lieu au sein duquel tous les services concernés par l'accompagnement, la formation et l'insertion des personnes (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du CPAS, stagiaires, etc.), puissent être centralisés, puissent collaborer, puissent organiser des formations et des événements en lien avec les entreprises (type Jobday, etc.).

Ce pôle réunirait des partenaires travaillant au minimum sur les communes de Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir et Ferrières (bassin de l'Ourthe), soit les communes du ressort de la Maison de l'Emploi et du « PCS de l'Ourthe ».

Ce projet serait directement lié à la fiche-action n°47 visant à la création d'une activité de formation et d'insertion en lien avec la gestion des salles polyvalentes et de la cuisine attenante (cf. fiche-action n°47).

INDICATEURS :

- nombre de réunions entre partenaires ;
- nombre de services réunis ;
- nombre de personnes ciblées ;

- nombre de partenaires ;
- type de partenariat

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Public concerné

Le projet vise un public en recherche d'emploi et/ou en besoin de formation et/ou en besoin d'un accompagnement psycho-social dans une perspective d'insertion sociale et ensuite d'insertion socio-professionnelle.

Il s'agit des publics dont s'occupent les partenaires concernés par ce projet : la Maison de l'Emploi, l'ALE, la MIREL, le CPAS, le PCS, l'ADL, et, potentiellement, le Centre d'Insertion Socio-professionnel (CISP) « Le Pont ».

Dans tous les cas, l'objectif est que toutes ces personnes, dans leur hétérogénéité, puisse trouver en un seul lieu, les bons interlocuteurs, les bons organismes pour les soutenir et les accompagner dans un projet de vie et dans une recherche et/ou création d'un emploi local adapté à leur profil et à leur projet.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Porteur du projet

Il y a plusieurs porteurs de projet conjoints en fonction des trois affectations principales du lieu :

- 1) la Maison de l'Emploi et ses partenaires ;
- 2) la commune (pour la partie « salles polyvalentes » - projet de développement rural – en lien avec la fiche-action n°47) ;
- 3) le CPAS qui rénovait une partie du rez-de-jardin du bâtiment pour y implanter ses locaux (séparés des autres partenaires pour pouvoir offrir une certaine confidentialité ou discrétion à ses bénéficiaires).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de l'ADL

L'ADL a, initialement, impulsé l'idée de réunir tous ces partenaires en un seul pôle lorsque le CPAS a envisagé l'idée, fin 2016, de déménager et de se doter de nouveaux locaux. La proposition était simplement de suggérer que le CPAS puisse étudier l'opportunité de profiter de l'infrastructure existante de l'ancien Complexe communal, où se trouvent déjà la Maison de l'Emploi, l'ALE et la MIREL, pour y implanter, au rez-de-jardin, ses futurs locaux, plutôt que d'acquérir un nouveau bâtiment ; avec la plus-value que pourrait représenter le fait de pouvoir développer davantage de liens entre son propre service d'insertion et les services d'autres partenaires.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- Commune de Comblain-au-Pont : propriétaire de l'ancien Complexe communal, initiatrice du partenariat avec le Forem et les communes d'Esneux et d'Hamoir pour la création de la Maison de l'Emploi, la commune serait également porteuse du projet de rénovation des salles polyvalentes (projet de développement rural).
- Communes voisines de l'Ourthe : Esneux et Hamoir sont partenaires de la Maison de l'Emploi ; Hamoir et Ferrières sont partenaires du PCS de l'Ourthe. Elles pourraient être partenaire d'un projet de rénovation du

rez-de-chaussée du bâtiment (actuelle Maison de l'Emploi – Mirel et Ale) dans le cadre d'un éventuel futur appel à projets supracommunaux.

- Province de Liège : potentiel pouvoir subsidiant via le futur plan triennal de Liège Europe Métropole (appel à projets supracommunaux)
- SPW – DGO3 – Développement rural : potentiel pouvoir subsidiant de la partie développement rural du projet
- FOREM : partenaire des trois communes de la Maison de l'Emploi
- Maison de l'Emploi : porteur du projet de rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment
- CPAS : porteur d'un projet de nouveaux locaux envisagés notamment au rez-de-jardin du bâtiment à l'emplacement actuel de son magasin de seconde main, implanté là de manière provisoire en attendant de disposer d'une nouvelle infrastructure (cf. fiche-action n°43).
- PCS de l'Ourthe : potentiel partenaire d'un projet de pôle supracommunal « Emploi-Formation-Insertion », le PCS pourrait également être amené à travailler avec ses partenaires locaux sur le site même.

Partenaires privés :

- les entreprises locales : partenaires de la Maison de l'Emploi et de la MIREL

Partenaires associatifs :

- asbl les découvertes de Comblain : actuelle gestionnaire du rez-de-jardin du bâtiment et principalement des salles polyvalentes.
- l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) : partenaire et opérateur au sein de la Maison de l'Emploi
- la Mission Régionale pour l'Emploi de Liège (MIREL) : partenaire et opérateur au sein de la Maison de l'Emploi
- le CISP « Le pont » : partenaire de la Maison de l'Emploi ; pourrait également être partenaire d'un projet de formation (traiteur - évènement) lié à l'exploitation des deux salles polyvalentes
- tous les partenaires de la plateforme Insertion socio-professionnelle Ourthe-Amblève et de la future Commission Economie-Emploi-Formation en Ourthe-Amblève (cf. fiche-action n°39)

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Grandes étapes de réalisation prévues

Etapas précédentes :

- janvier 2017 : ayant eu connaissance du projet du CPAS de déménager vers de nouveaux locaux, l'ADL a émis l'idée de privilégier une réflexion (étude de scénario) autour de la création d'un unique pôle supracommunal « Emploi – Formation – Insertion sociale » centralisé sur le site de l'ancien Complexe communal, qui accueille déjà la Maison de l'Emploi, l'ALE, la MIREL et l'asbl les découvertes de Comblain (laquelle exploitait encore une cuisine de collectivités).
- 2017-2018 : lancement d'un marché de services par la commune, pour une étude de rénovation du lieu avec proposition de plusieurs scénarios incluant de nouveaux locaux pour le CPAS (au rez-de-chaussée ou au rez-de-jardin), éventuellement le magasin de seconde main (au rez-de-chaussée ou au rez-de-jardin) ; la rénovation des salles, etc.
- printemps-été 2018 : création d'un groupe de travail par l'ADL pour réunir les partenaires potentiels pour réfléchir à cette idée d'un complexe supracommunal « Emploi-Formation-Insertion » et sur les modalités d'aménagement à prévoir : rédaction d'une note regroupant tous les besoins communs et spécifiques des partenaires, à l'attention de l'auteur de projet.
- automne 2018 : présentation de deux scénarios à l'Administration communale (jugés trop coûteux) ; présentation d'un troisième scénario (sur base d'un budget plafonné à 1.000.000 € t vac) démontrant la nécessité d'un budget plus élevé pour pouvoir rénover l'entièreté du bâtiment en tenant compte des besoins et affectations des trois parties du projet. Décision de la commune de proposer à la CLDR d'activer la fiche-

projet du PCDR (rénovation du Complexe communal) et d'actualiser celle-ci suivant le principe d'une triple affectation : 1. Le projet de création d'un pôle supracommunal dédié à l'Emploi, la formation et l'insertion socio-professionnelle (à faire subventionner dans le cadre d'un futur appel à projets supracommunaux de la Province ou autre ; 2. le projet du CPAS (sur fonds propres) et 3. le projet de rénovation des deux salles polyvalentes avec cuisine et scène de théâtre (financement développement rural).

- printemps 2019 : la commune a provisoirement mis à disposition du CPAS les anciens locaux de l'asbl les découvertes de Comblain, situés au rez-de-jardin au bord du RAVeL, pour y installer provisoirement son magasin de seconde main et, peut-être, un futur lavoir (cf. fiche-action n°43) en attendant la rénovation de l'ancienne gare du vicinal en centre d'économie sociale (cf. fiche-action n°42).

Prochaines étapes :

- le projet est mis en suspens à court terme afin de permettre la réalisation d'autres projets prioritaires pour la commune et le CPAS (cf. fiches-actions n°42, 43, notamment, ainsi que le projet de hall omnisports, qui vient de faire l'objet, au printemps 2019, d'une demande de subvention comme « projet supracommunal » auprès de la Province).

- fin 2019 – début 2020 : il est toujours prévu cependant que le principe de l'actualisation de la fiche-projet soit évoqué en CLDR, notamment afin de fixer un agenda.

- il est probable, sauf opportunité imprévue à ce stade, que l'activation de cette fiche-action soit reportée à la prochaine mandature.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Coûts estimé et mode de financement

Sur base des 3 scénarios déjà étudiés par l'auteur de projet désigné par la commune, le coût de rénovation du bâtiment visant à concrétiser les trois parties du projet (et donc à rénover l'entièreté du bâtiment sur base de ces trois affectations) est estimé à minimum 1.500.000 € t vac répartis comme suit (ce sont des enveloppes grossières qui devront être réestimées et affinées) :

1. locaux du CPAS : 500.000 €, qui seraient financés sur fonds propres ;

2. salles polyvalentes (avec sanitaires, cuisines, scène, etc.) : 500.000 €, qui seraient financés via le Développement rural (à 80% dans le cadre d'un projet mono-communal) ;

3. complexe supracommunal Emploi-Formation-Insertion : 500.000 €, à financer via un appel à projets supracommunaux de la Province (plan triennal Liège Europe Métropole) ou via un futur appel à projets européens (FSE+)...

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)